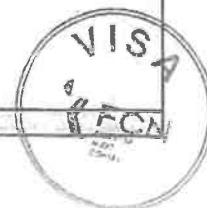


Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	225 481	236 704
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service		
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	64 085	44 741
Total I	289 566	281 444
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	142 284	116 175
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	5 168	3 326
Salaires	106 407	93 899
Cotisations sociales	43 377	35 473
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	7 167	4 075
Dotations aux provisions		
Valeurs comptable des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Report en fonds dédiés		
Autres charges	1 290	7
Total II	305 693	252 955
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-16 127	28 489
PRODUITS FINANCIERS :		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 024	2 976
Reprises sur provisions et dépréciations	3 251	4 909
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instrument de trésorerie		
Total III	4 275	7 885
CHARGES FINANCIERES :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeur comptable des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	9 263	0
Total IV	9 263	
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	-4 988	7 885
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-21 115	36 374
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	0	998
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	0	1 488
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		-490
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	293 841	290 327
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	314 956	254 443
EXCEDENT OU DEFICIT	-21 116	35 884
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		



Bilan Actif

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				1 558
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				1 558
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	175 066	115 215	59 851	15 196
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	175 066	115 215	59 851	15 196
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières	657 540		657 540	657 540
Participations	657 540		657 540	657 540
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total II	832 606	115 215	717 391	674 294
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	155 648		155 648	52 710
Charges constatées d'avance	3 086		3 086	4 853
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus	288 737		288 737	424 749
Disponibilités	121 564		121 564	124 455
Total III	569 035		569 035	606 767
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	1 401 641	115 215	1 286 426	1 281 061



Bilan passif

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres	1 208 621	1 172 737
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	-21 116	35 884
Situation nette (sous total)	1 187 506	1 208 621
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	1 187 506	1 208 621
FONDS REPORTEES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
Total II		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	39 201	37 360
Total III	39 201	37 360
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	10 600	7 865
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	27 163	22 571
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	17 695	2 575
Produits constatés d'avance	4 262	2 069
Total IV	59 720	35 080
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	1 286 426	1 281 061



MEDEF MARNE

Association Loi 1901
5, boulevard Foch
51058 REIMS CEDEX

RCS REIMS 353.843.931

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2025

FCN

Société Anonyme au capital de 10.758.176 €
Société de Commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes,
Rattachée à la CRCC de l'Est
Siège social : 160, rue Louis Victor de Broglie 51430 BEZANNES
RCS Reims 337 080 089

FCN Epernay – 2, rue Léger Bertin 51200 EPERNAY – 03.26.54.14.44

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2025

MEDEF MARNE
5, boulevard Foch
51058 REIMS CEDEX

Aux membres de l'association,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MEDEF MARNE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

III. OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

IV. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importants auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

V. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

VI. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VII. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Epernay,

FCN
Commissaire aux comptes

Florian BRY
Associé

Signé par Florian Bry
Le 15 juin 2026

Signé FCN

doc_dk7
ix_Yygrlr6Mv03k

ANNEXE :

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✕ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✕ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✕ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- ✱ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ✱ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2025

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	225 481	236 704
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service		
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits		
Total I	64 085	44 741
CHARGES D'EXPLOITATION	289 566	281 444
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	142 284	116 175
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires	5 168	3 326
Cotisations sociales	106 407	93 899
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	43 377	35 473
Dotations aux provisions	7 167	4 075
Valeurs comptable des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges		
Total II	1 290	7
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	305 693	252 955
PRODUITS FINANCIERS :	-16 127	28 489
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et dépréciations	1 024	2 976
Différences positives de change	3 251	4 909
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instrument de trésorerie		
Total III	4 275	7 885
CHARGES FINANCIERES :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés		
Différences négatives de change		
Valeur comptable des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	9 263	0
Total IV	9 263	
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	-4 988	7 885
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-21 115	36 374
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	0	998
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	0	1 488
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		-490
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	293 841	290 327
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	314 956	254 443
EXCEDENT OU DEFICIT	-21 116	35 884
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		



I. INFORMATIONS GENERALES ET FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

1. DESCRIPTION DE L'OBJET SOCIAL, DES ACTIVITES OU MISSIONS SOCIALES ET DES MOYENS MIS EN OEUVRE

1.1 Description de l'objet social de l'entité

L'objet social de notre entité est décrit ainsi dans les statuts :

Article 4 – Le MEDEF Marne, qui est adhérent au MOUVEMENT DES ENTREPRISES DE FRANCE, a pour objet notamment :

- ▶ D'assurer la représentation du Patronat départemental auprès des Pouvoirs Publics, de l'Administration Préfectorale, des Organismes Publics ou Privés du Département, pour toute question départementale à caractère interprofessionnel.
- ▶ D'assurer la défense de ses adhérents, y compris d'ester en justice pour la défense collective ou individuelle de ceux-ci, à chaque fois qu'un intérêt professionnel est en jeu.
- ▶ D'effectuer une liaison permanente entre tous ses adhérents.
- ▶ De les documenter, de recevoir ou de confronter leurs informations.
- ▶ De transmettre aux Organismes ou Entreprises adhérentes, toutes informations concernant la politique patronale générale.
- ▶ D'animer l'économie départementale, de promouvoir à ce titre toutes les actions collectives correspondantes et de coordonner la vie patronale.
- ▶ De transmettre à l'échelon régional, et en même temps si nécessaire, au MEDEF, toutes informations propres à orienter la politique patronale générale.
- ▶ D'effectuer la désignation des représentants patronaux dans les différentes Instances Départementales de caractère interprofessionnel.
- ▶ D'assurer, pour les questions qui la concernent, les relations avec la presse locale, les universités, les confessions, etc ...
- ▶ D'établir et de maintenir des relations suivies avec les autres Organismes économiques et sociaux du Département, telles les Chambres de Commerce et d'Industrie.
- ▶ D'animer dans les principaux centres économiques du Département, une antenne locale groupant les entreprises adhérentes et les représentants locaux des organisations professionnelles adhérentes.
- ▶ De participer à la création d'institutions de toute nature qui lui paraissent répondre aux intérêts, droits et devoirs de ses adhérents.
- ▶ De coordonner les services et activités interentreprises locaux, d'assurer une liaison avec les services interentreprises régionaux et de participer à leurs études.
- ▶ D'une manière générale, et dans le cadre de ses attributions, de procéder à l'étude de tout problème ou question d'ordre économique, social, technique ou autres, en vue de concourir au développement du département.

Pour les questions de son ressort, l'Association peut organiser des réunions périodiques d'informations et d'études.

Le MEDEF Marne s'interdit toute discussion politique ou religieuse.

1.2 Description de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées

La nature des activités ou missions sociales réalisées pour les chefs d'entreprise durant l'exercice peut être résumée ainsi :

- ▶ Agir, influencer sur son environnement local en s'engageant dans des mandats centrés sur les préoccupations et les priorités des entrepreneurs.
- ▶ Promouvoir les valeurs entrepreneuriales et l'esprit d'entreprise.
- ▶ Bénéficier d'un nouveau réseau de partenaires.
- ▶ Rompre son isolement et appartenir à un réseau d'entrepreneurs.

1.3 Description des moyens mis en œuvre

Les principaux moyens mis en œuvre par notre entité afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent sont les suivants :

Ressources humaines : l'effectif est de 3 ETP au 31 décembre 2025



Bilan passif

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres	1 208 621	1 172 737
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	-21 116	35 884
Situation nette (sous total)	1 187 506	1 208 621
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	1 187 506	1 208 621
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
Total II		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	39 201	37 360
Total III	39 201	37 360
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	10 600	7 865
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	27 163	22 571
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	17 695	2 575
Produits constatés d'avance	4 262	2 069
Total IV	59 720	35 080
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	1 286 426	1 281 061



Bilan Actif

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				1 558
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				1 558
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	175 066	115 215	59 851	15 196
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	175 066	115 215	59 851	15 196
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières	657 540		657 540	657 540
Participations	657 540		657 540	657 540
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total II	832 606	115 215	717 391	674 294
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	155 648		155 648	52 710
Charges constatées d'avance	3 086		3 086	4 853
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus	288 737		288 737	424 749
Disponibilités	121 564		121 564	124 455
Total III	569 035		569 035	606 767
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	1 401 641	115 215	1 286 426	1 281 061



Autres moyens :

- o L'association dispose de locaux loués à la S.C.I. – Centre des Entreprises dans laquelle le MEDEF Marne est associé, depuis le 19 décembre 2023, à hauteur de 99,10 %.

2. FAITS CARACTERISTIQUES D'IMPORTANCE SIGNIFICATIVE, DE L'EXERCICE ET POSTERIEURS A LA CLOTURE

2.1 Faits caractéristiques de l'exercice

Une avance de trésorerie de complémentaire été effectuée en 2025 à la SCI Centre des Entreprises pour un montant total de 122 000,00 € qui devrait être remboursée sur les années suivantes.

2.2 Evénements postérieurs à la clôture

Suite aux événements au Moyen-Orient qui ont commencé le 28 février 2026, l'activité de notre entité pourrait être impactée.

Conformément aux principes comptables, aucune écriture n'a été comptabilisée dans les comptes clos au 31/12/2025.

3. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLE

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) 2014-03, aux prescriptions du Code de commerce et au règlement de l'ANC n°2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, et modifiés par voie de règlements ultérieurs, notamment par le règlement de l'ANC n°2023-03 du 7 juillet 2023 et par le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Les principales méthodes utilisées sont :

- Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Logiciels : inexistant

Agencements et aménagements de constructions : 10 ans

Matériel de transport : inexistant

Mobilier de bureau : 10 ans

Matériel de bureau : 3 ans

Appareils ménagers : inexistant

Construction : inexistant

- Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat.

La valeur comptable est celle communiquée au 31 décembre par les établissements financiers, lorsque celle-ci est inférieure à la valeur d'acquisition.

- Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque le recouvrement est compromis.

- Cotisations

Les cotisations sont enregistrées suivant les cotisations perçues.



Changement de méthode : changement de réglementation comptable

Au titre du présent exercice, il est fait application pour la première fois du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2023-03 du 7 juillet 2023 modifiant divers règlements de l'ANC en coordination avec le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022, relatif à la modernisation des états financiers, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025.

Les dispositions de ce règlement s'appliquent pour la première fois aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025, sans emporter de conséquences pour les comptes antérieurs autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat.

Les principales évolutions liées à ce règlement sont les suivantes :

- Nouvelle définition du résultat exceptionnel, notamment comptabilisation des résultats de cession d'immobilisations en résultat d'exploitation ;
- Suppression de la technique de transferts de charges, comptabilisation en chiffre d'affaires ou en déduction des charges concernées ;
- Modification du plan de comptes ;
- Réduction des modèles des états financiers, qui conduit à un changement de présentation du bilan et du compte de résultat.

L'entrée en vigueur de ce règlement n'a pas eu d'incidence significative sur la présentation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Engagement de retraite

Le règlement intérieur de l'association prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les indemnités font l'objet d'une comptabilisation dans le compte 153000 "Provision pour engagement de retraite".

II. NOTE SUR LE BILAN

• Actif immobilisé

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 558		1 558	
Immobilisations incorporelles	1 558		1 558	
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	98 726	1 605		100 331
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	32 628	48 660	6 551	74 736
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	131 354	50 264	6 551	175 066
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	657 540			657 540
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	657 540			657 540
ACTIF IMMOBILISE	790 452	50 264	8 109	832 606



• Amortissement des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 558		1 558	
Immobilisations incorporelles	1 558		1 558	
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	98 296	562	0	98 858
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	16 304	6 604	6 551	16 357
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	114 600	7 167	6 551	115 215
ACTIF IMMOBILISE	116 158	7 167	8 109	115 215

• Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	0	0	
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	155 648	155 648	
Autres			
Charges constatées d'avance	3 086	3 086	
Total	158 734	158 734	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			



• **Fonds propres**

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	1 172 737	35 884			1 208 621
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	35 884	-35 884		21 116	-21 116
Situation nette	1 208 621	0		21 116	1 187 505
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	1 208 621	0		21 116	1 187 505

• **Subventions d'investissements**

Néant.

• **Provisions**

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Liées					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	37 360	1 841	0	0	39 201
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	37 360	1 841			39 201
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		1 841			
Financières					
Exceptionnelles					



• Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 600	10 600		
Dettes fiscales et sociales	27 163	27 163		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupes-Associés et autres dettes	17 695	17 695		
Produits constatés d'avance	4 262	4 262		
Total	59 720	59 720		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				
Dettes contractées auprès des associés				

• Produits à recevoir

Compte Bilan	N° compte	Libellé factures	Montant
467200	467200	FEP GE Le Petit Comptoir Club 10/10	538,00 €
467200	467200	FEP GE Le Petit Comptoir Club 28/11	505,00 €
	Total 467200		1 043,00 €
467500	467500	EFFIS Services Généraux 4E T19	139,55 €
467500	467500	EFFIS Services Généraux 1E S20	127,39 €
467500	467500	EFFIS Services Généraux 2021	257,06 €
467500	467500	EFFIS Services Généraux 2022	1 729,06 €
	Total 467500		2 253,06 €
468700	622000	AUDEXCO 2e T25 rbt facture prélevée 2 fois	267,12 €
	Total 758120		267,12 €
468700	756100	VERALLIA cotisation 2025	2 808,00 €
468700	756100	VIVESCIA cotisation 2025	2 808,00 €
468700	756100	DEVARENNE cotisation 2025	468,00 €
	Total 756100		6 084,00 €
468700	756200	Fédération Bancaire cotisation 2025	3 917,00 €
	Total 756100		3 917,00 €
467300	758100	Cotisation exceptionnelle AJE 2025	4 100,00 €
467100	758100	Cotisation exceptionnelle PRISME 4E T25	1 439,50 €
467200	758100	Cotisation exceptionnelle FEP GE 4E T25	3 125,00 €
467200	758100	Cotisation except. FEP GE régul. 2025	2 900,00 €
467300	758100	Services Généraux AJE 2025	242,40 €
467100	758100	Services Généraux PRISME 4E T25	21,96 €
467200	758100	Services Généraux FEP GE 4E T25	506,35 €
467600	758100	Services Généraux MEDEF GE 4E T25	1 147,17 €
	Total 758100		13 482,38 €
467000	758115	SCI rvt quote-part taxe habitation 2020	691,78 €
	Total 758115		691,78 €
467000	758120	SCI Services Généraux 4E T25	1 052,12 €



	Total 758120		1 052,12 €
468700	758900	AGEFICE 4E T25	372,00 €
468700	758900	EDENRED tickets restau non utilisés	42,00 €
	Total 758900		414,00 €
468700	758910	EDS Prudh 2025	912,00 €
	Total 758910		912,00 €
468700	758915	MEDEF Paris - développeur 2025	5 000,00 €
	Total 758915		5 000,00 €
468700	758925	ALTERA TP RBC	25,00 €
468700	758925	A MARLE RBC	25,00 €
468700	758925	GUINTOLI RBC	25,00 €
468700	758925	UMANN RBC LATITUDE	25,00 €
468700	758925	UMANN RBC ENGIE	25,00 €
468700	758925	LA BANQUE POSTALE	50,00 €
468700	758925	BC PROPRETE	25,00 €
468700	758925	FIDAL	50,00 €
468700	758925	LYKKEN	25,00 €
	Total 758925		275,00 €
	Total général		35 391,46 €

Total 468700	16 869,12 €
--------------	-------------

Total 467000	1 743,90 €
--------------	------------

Total 467100 à 467600	16 778,44 €
-----------------------	-------------

• Charges à payer

Compte Bilan	N° compte	Libellé	Montant
408100	613200	GTRM location Chalons estimation	2 436,00 €
467000	613200	Convention location salles SCI 2025	7 200,00 €
	Total 613200		9 636,00 €
408100	613500	ARTS ET PLANS copies 4ème trimestre 2025	272,51 €
	Total 613500		272,51 €
408100	615510	OCI Office 365 4E T25	140,40 €
	Total 615510		140,40 €
408100	615515	UIMM CA EUDONET 2025	1 148,45 €
	Total 615515		1 148,45 €
408100	622600	FCN Honoraires CAC 2025	5 704,80 €
408100	622600	AUDEXCO 4ème trimestre 2025	423,58 €
	Total 622600		6 128,38 €
408100	625130	Frais de déplacements C. SERAINE 12	209,35 €
408100	625130	C. SERAINE régularisation 09 à 12	135,88 €
	Total 625130		345,23 €
408100	626210	ORANGE portable 12	98,09 €
	Total 626205		98,09 €
408100	627800	Frais bancaires CE GEE 4E T25	30,35 €
408100	627800	Frais bancaires CE GEE	0,48 €
	Total 627800		30,83 €
	Total général		17 799,89 €

Total 408100	10 599,89 €
--------------	-------------

A régler CS 428200 à 442100	27 163,22 €
-----------------------------	-------------

Total 467000	7 200,00 €
--------------	------------

• Charges constatées d'avance



Cpte Bilan	N° compte	Libellé factures	Montant
486000	606400	Imp. Moissons papier 2 x 500	104,91 €
486000	606400	iMP. Moissons cartes 3 x 200	112,80 €
486000	626200	LA POSTE	580,22 €
486000	615510	GARANTIE PC DF CAA 33/36	141,14 €
486000	616100	AXA multirisque info CAA 5/12	241,64 €
486000	616100	ASS. CHAUDRE RC 5/12	366,39 €
486000	618100	LIAISONS SOCIALES 5/12	645,00 €
486000	618100	MATOT BRAINE 7/12	70,00 €
486000	618100	UNION 9/12	179,10 €
486000	626100	Achat timbres 12/25	417,00 €
486000	626205	OCI CUBE domaine 3/12	10,58 €
		Total	2 868,78 €

486130	648100	Tickets restau	217,50 €
--------	--------	----------------	----------

• Produits constatés d'avance

Cpte Bilan	N° compte	Libellé factures	Montant
487000	758925	HOTEL DE LA PAIX annul. RBC 24	25,00 €
487000	758925	CDER RBC 24 trop versé	10,00 €
487000	758925	MANPOWER trop versé 24	25,00 €
487000	758925	VM NETTOYAGE trop versé RBC 24	5,00 €
487000	756100	SENSOR RH cotisation 2026	212,00 €
487000	756100	STEINMANN cotisation 2026	212,00 €
487000	756100	DES BULLES DE TALENTS cot. 2026	212,00 €
487000	756100	VIFACIO cotisation 2026	278,50 €
487000	756100	ONCYCLE SPORTS cotisation 2026	234,00 €
487000	756100	PGA ASSUREUR cotisation 2026	278,50 €
487000	756100	MORENO adhésion 2026	212,00 €
487000	756100	ADN CONSULTING cotisation 2026	212,00 €
487000	756110	DUGUIT TECHNOLOGIES adh. 2026	468,00 €
487000	756110	CHAMPAGNE ENERGIES adh. 26	468,00 €
487000	756110	SOLAR SKILL adhésion 26	468,00 €
487000	756110	HIGH CUBE ECO adhésion 26	468,00 €
487000	756110	AXTRATT RH adhésion 26	424,00 €
487000	758935	JAXAB BUREAU RBC réglé 2 fois	50,00 €
		Total	4 262,00 €

III. NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

• Méthode retenue pour la comptabilisation des cotisations

Les cotisations annuelles des adhérents sont comptabilisées en produit au niveau du poste « Cotisations » conformément au règlement comptable.

• Méthode retenue pour la comptabilisation des droits d'entrés

Néant.

• Legs, donations et assurances-vie



Néant.

- **Contributions volontaires**

Néant.

IV. AUTRES INFORMATIONS

- **Honoraires du commissaire aux comptes**

Honoraires relatifs à la certification des comptes : 5 704,80 €

Honoraires des services autres : 0,00 €

- **Informations sur les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature**

Article 20 de la loi du 23 mai 2006

Rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants, bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature pour les associations dont le budget est supérieur à 150.000 euros et percevant une ou plusieurs subventions de l'Etat ou d'une collectivité territoriale d'un montant supérieur à 50.000 euros :

Les dirigeants ne sont pas rémunérés.

- **Engagements hors bilan**

Néant.

- **Effectif moyen employé pendant l'exercice par catégorie**

	Personnel salarié
1) Cadres et assimilés	1
2) V.R.P.	
3) Ouvriers et employés	1.33
TOTAUX	2,33

